**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Absence du Conseiller d'Etat Pierre Chiffelle

**Pierre Chiffelle doit observer un arrêt de travail avec réadaptation cardio-vasculaire durant quelques semaines. Cette décision a été prise sur le conseil insistant de son cardiologue. En sa qualité de suppléant, le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud assurera le suivi des dossiers du Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) pendant cette absence.**

Les examens pratiqués suite au malaise survenu en mars ont mis en lumière le fait que M. Pierre Chiffelle souffre d'un problème d'arythmie (fibrillation auriculaire paroxystique) dont les épisodes se sont multipliés ces dernières semaines et ont nécessité l'introduction de divers traitements.

Au vu de la persistance de ces troubles non maîtrisés, le cardiologue a considéré qu'un arrêt de travail de quelques semaines, comprenant une phase de réadaptation cardio-vasculaire, s'imposait.

Dès le 14 juin, conformément aux règles de suppléances fixées au début de la législature, le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud assurera le suivi des dossiers du DIRE pendant cette absence. Le Conseil d'Etat formule ses meilleurs voeux de rétablissement et se réjouit de retrouver M. Chiffelle dans quelques semaines.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 juin 2004

DIRE, Nicolas Gyger, délégué départemental à la communication, tél. 021 316 41 51 Jacqueline Maurer-Mayor, présidente du Conseil d'Etat vaudois, tél. 021 316 60 10